FONTAINE rive gauche

ville-fontaine.fr

Votre magazine municipal
 # 327 | AVRIL 2018

BUDGET 2018
Garder le cap

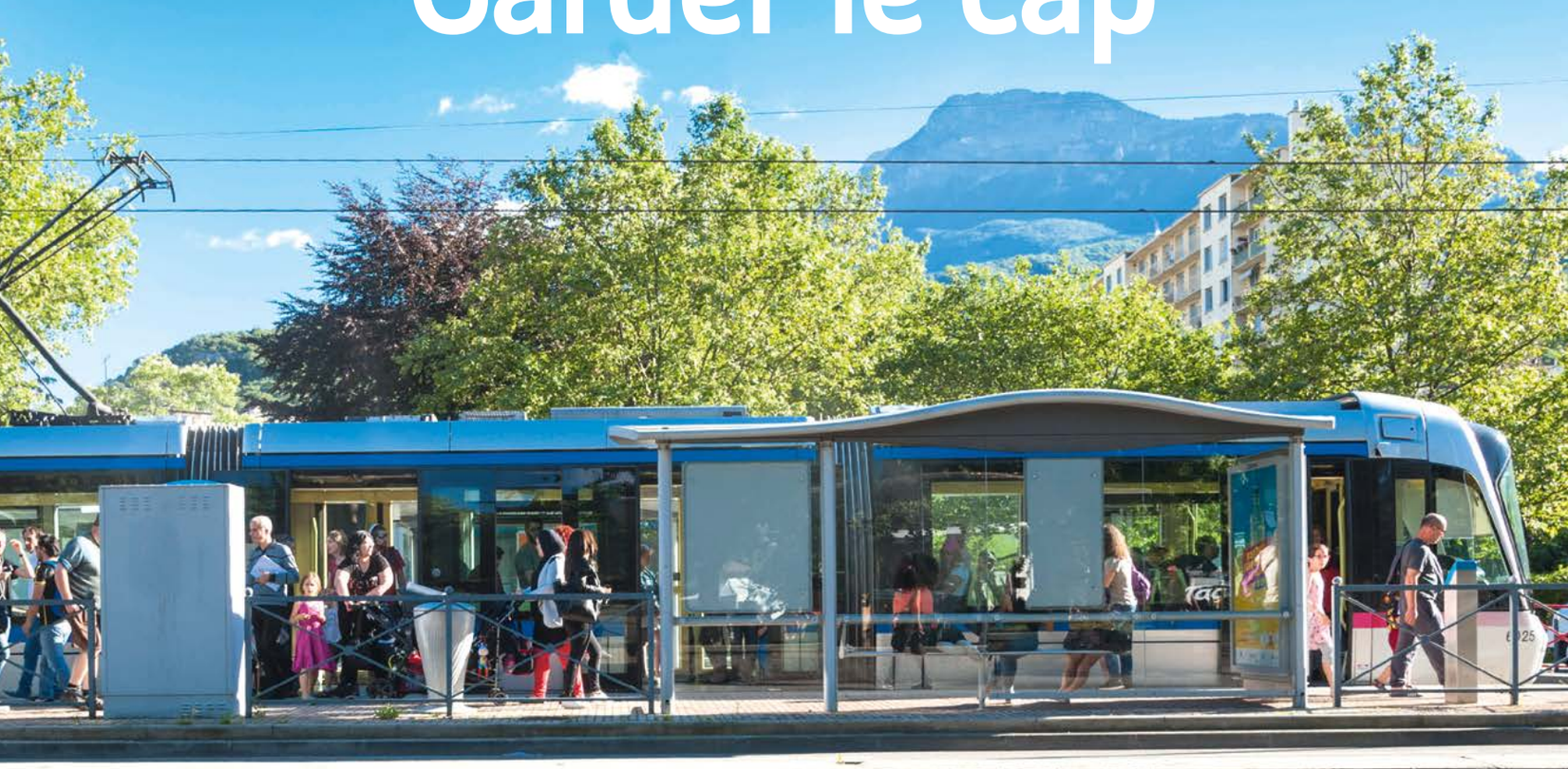

Ville de FONTAINE

Fontaine en image

Comme aux JO !
Tout schuss avec les enfants des accueils de loisirs de Saint-Nizier durant les vacances d'hiver.

© PhT

SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage
L'eau, un patrimoine commun

7 Le dossier
Budget 2018 : garder le cap

12 Une ville qui compte
12 G-Tech et Kinetik
13 Cycles & Go
13 Conseil métropolitain

14 Humaine et citoyenne
14 Quel projet social pour demain ?
15 Conseil municipal du 26 février
15 Portrait : Julien Galiano
16 Conseil citoyen des Fontainois du 22 mars
16 Forum cherche et trouve
17 Commission vie associative
17 Tranquillité publique : plus de présence sur le terrain

18 Active et créative
18 Rencontres sociétales
18 La Source : Omar Sosa, Stracho Temelkovski et Nosfell
20 Autis-Music
21 Fête du sport
21 Petits frères des pauvres

22 Libres expressions

24 Vie pratique

26 L'agenda

Fontaine rive gauche #327. ISSN 0998 7894.
Directeur de la publication : Jean-Paul Trovero
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.
Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16
Publicité : Publi Z, 8 rue de Mayencin, 38400 St-Martin-d'Hères,
04 76 54 43 10, publiz@wanadoo.fr
Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 000 exemplaires. Dépôt légal : 2e trimestre 2018

PEFC 10-31-1744 Certifié PEFC pefc-france.org

PROBLÈME DE DIFFUSION ?
Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 3 au 6 avril. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.

© Ph. T

Jean-Paul TROVERO
maire de Fontaine

ÉDITORIAL

Un budget pour tous

Sur le terrain, j'entends le désarroi de Fontainoises et Fontainois confrontés aux menaces qui pèsent sur la Sécurité sociale, l'emploi, la santé, l'école. Je connais également la grande capacité de résistance et de mobilisation de notre population pour contrer ces politiques d'austérité et s'engager en faveur de la solidarité. Je suis fier quand je vois la formidable réaction des parents d'élèves du secteur Tavel qui se battent contre la fermeture de classes et aussi la belle fraternité manifestée par des habitants, jeunes et anciens pour les familles sans abri accueillies provisoirement au cœur de l'hiver.

J'entends aussi la satisfaction (même s'il nous reste encore beaucoup à faire) de nombre d'entre vous de trouver dans notre commune de bons services publics, des activités périscolaires gratuites et des équipements de qualité, une cantine pour tous, une extraordinaire vie associative et un cadre de vie agréable.

Tout cela ne tombe pas du ciel ! C'est le résultat de la volonté politique de vos élus.

Au moment de voter le budget 2018, c'est à cela que j'ai pensé. À Fontaine, nous montrons avec vous qu'une autre politique est possible : plus citoyenne, plus naturelle, plus solidaire.

Je peux affirmer que nous avons construit un budget économe à l'euro près et porteur de nos ambitions pour la commune. Tout en tenant notre engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts, nous avons réduit le budget de fonctionnement, contenu les dépenses de personnel et diminué notre endettement. Nous avons réussi à faire repartir nos recettes à la hausse cette année. Nous pouvons relancer notre investissement après quelques années de grande prudence. Nous priorisons les investissements produisant les recettes de demain (économies d'énergie, investissements fonciers) et ceux qui rendent notre commune plus agréable à vivre (parcs, squares, cheminements piétons, sécurité, améliorations dans nos écoles).

Faire des économies ne signifie pas faire des coupes sombres et aveugles. Il s'agit de prioriser aussi nos engagements : l'éducation, la jeunesse et la famille, la tranquillité publique, la culture pour tous, la transition énergétique, la solidarité.

Alors les communes sont-elles moribondes comme le pensent certains ? Certainement pas ! En tout cas, pas Fontaine.

Que vivent et se renforcent les services de proximité dont nous avons tant besoin !

Résolument à vos côtés

La rétro

© PhT

© PhT

Prévention autour de la santé mentale

Du 12 au 23 mars, Marie Amore (adjointe aux politiques de prévention et de santé publique), l'espace santé de la Ville et ses partenaires ont donné rendez-vous aux habitants dans le cadre de l'événement national des Semaines d'information sur la santé mentale : une exposition itinérante réalisée par des élèves fontainois, 2 cafés santé dans les centres sociaux, le spectacle *Billy deux pieds sur terre* à la médiathèque Paul Éluard et un temps d'échanges avec des professionnels à l'espace 3 POM', le bien-être des enfants et la question de la parentalité étaient au cœur des différentes rencontres.

© PhT

La Guinguette a 20 ans !

Pour célébrer son 20e anniversaire, le café-théâtre fontainois avait invité le public les 17 et 18 mars pour un week-end festif et convivial. Plusieurs compagnies et artistes ont répondu à l'appel pour partager des sketchs, chansons, saynètes et danses…

© PhT

Concours de gâteaux

En mars, le centre social George Sand, en partenariat avec l'association Font'Anim', a organisé un concours de gâteaux pour adultes (1er prix : Daniel Païs) et enfants (1er prix : Habiba Djennad).

Cartographie de Fontaine

Dans le cadre de l'événement Paysage>Paysages, le deuxième volet de l'exposition « Graphies du déplacement » de Mathias Poisson a proposé le mois dernier au VOG des cartes et itinéraires artistiques de communes iséroises dont une vision originale de Fontaine. Le 7 mars dernier, le vernissage a pris une forme musicale et poétique avec la participation de l'association Horizons vagabonds.

Bulles de bien-être

Le 15 mars, la salle Edmond Vigne a accueilli le spectacle *Bulles de bien-être* proposé par des élèves de classes élémentaires (Anatole France, Robespierre, Ancienne Mairie, Les Balmes, Jules Ferry, Pont-du-Drac) et des musiciens intervenants du conservatoire de musique de la Ville.

Cérémonie du 21 mars

Le service égalité, citoyenneté de la Ville et l'association Apardap ont proposé une cérémonie de parrainage républicain à l'Hôtel de ville le 21 mars, également Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette rencontre en présence du maire Jean-Paul Trovero, du 1er adjoint Alain Grasset et des élues Claudine Didier, Marie Menut et Sophie Romera, avait pour objectif d'unir symboliquement un élu ou une personne de la société civile (parrain) avec un migrant afin de l'accompagner dans son parcours d'insertion sociale et professionnel. 25 parrainages ont ainsi été réalisés.

REPÈRES

L'eau, un patrimoine commun

L'eau est une ressource essentielle considérée aujourd'hui comme un bien commun à préserver. Depuis quelques années, le service public de l'eau potable et de l'assainissement connaît d'importants changements.

Dans la seconde moitié du 19e siècle, avec les progrès de la médecine et l'émergence d'une culture de l'hygiène, l'accès à l'eau est devenu une question centrale en France dont les pouvoirs publics et les collectivités locales se sont emparés. Ainsi, l'organisation de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales est confiée aux communes.

Historique

Jusqu'au 19e siècle, l'approvisionnement en eau relève du secteur privé. Il faut attendre la prise de conscience des pouvoirs publics autour de l'accès à une eau de qualité pour assister à la structuration d'un véritable service. La loi de 1890 va donner aux communes un rôle d'autorité organisatrice de la distribution. En 1945, les nationalisations ne touchant pas les services d'eau potable, les communes vont conserver leur rôle. La loi de 1964 pose les bases d'une organisation administrative décentralisée. Et avec la loi de 1992, l'eau devient *"patrimoine commun de la Nation"*. Par la suite, la protection de l'environnement, la lutte contre les pollutions (loi Lema de 2006) et la gestion durable de ce bien deviennent les enjeux majeurs. Depuis longtemps, les communes peuvent prendre directement en charge la gestion de l'eau mais aussi la confier à un opérateur privé. Cependant, dans un contexte de préservation des ressources, de lutte contre le gaspillage et d'harmonisation des redevances, des changements vont s'opérer dans la politique de l'eau en France.

Le droit à l'eau pour tous

Les communes exercent alors seules ou dans le cadre de regroupements intercommunaux cette compétence, à travers des missions obligatoires (distribution, assainissement) et des compétences dites facultatives (transport, stockage d'eau potable). Les lois Maptam de 2014 (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et NOTRe en 2015 (Nouvelle organisation territoriale de la République) vont progressivement changer la donne : avec le transfert des compétences et le renforcement du rôle des EPCI-FP (établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre comme les communautés urbaines, métropoles, communautés de communes et d'agglomération), les communes vont perdre leur fonction d'autorité organisatrice du service public de l'eau qu'elles détenaient depuis près de 2 siècles.

Le circuit local

Dans l'agglomération grenobloise, la Métropole est responsable de l'ensemble du cycle de l'eau sur les 49 communes du territoire. Le circuit de l'eau comprend 5 grandes étapes : la protection de la ressource (eaux de pluie ou de neige dans les montagnes), le prélèvement (40 millions de m^3 prélevés chaque année via des points de captage et sources de montagne), le traitement (seulement 24 % de l'eau), la distribution (l'eau est stockée dans des réservoirs avant d'être distribuée dans les foyers, fontaines, piscines, bornes incendies...) et enfin le traitement des eaux usées (l'eau sale est acheminée jusqu'à la station d'épuration Aquapole qui va la dépolluer et la rejeter propre dans l'Isère).
Pour la gestion des missions concernant l'eau potable, la Métropole a créé une régie de l'eau - qui se charge notamment de la facturation et de la relation avec les habitants - ainsi qu'un comité des usagers pour les associer aux décisions. La Métropole participe également à une expérimentation nationale : la collectivité renforce les actions préventives pour la maîtrise de la consommation d'eau et accorde une aide financière aux ménages qui consacrent plus de 2,5 % de leurs ressources à leur facture d'eau (environ 10 000 foyers dans l'agglomération). **NB**

Le dossier

Budget 2018 : garder le cap

Malgré un contexte de baisse des moyens affectés aux communes, la Ville de Fontaine a élaboré un budget 2018 qui garde le cap. C'est un budget volontaire et solidaire qui a été voté le 26 février, avec comme objectifs la maîtrise des dépenses, la préservation des services publics, la défense d'une action de proximité et de qualité pour les habitants, sans augmentation des impôts. C'est un budget tourné vers l'avenir avec une relance des investissements pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Fontainoises et des Fontainois.

Dossier réalisé par VT.

Le dossier

Budget 2018 : garder le cap

Débattu lors du Conseil municipal du 22 janvier, voté lors de celui du 26 février, le budget 2018 a comme mot d'ordre la préservation de la qualité et de la diversité des services à la population.
La construction du budget communal 2018 a été précédée par une réunion publique le 1er février où ont été exposés le contexte, les règles d'élaboration et les grandes orientations de ce budget.

© Ph.T

Le contexte d'élaboration du budget

Depuis de nombreuses années, le budget municipal se construit sur fond de crise économique et de politique d'austérité natiionale. Les impôts (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) représentent la principale source de recettes des collectivités, or la loi de finances prévoit la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables d'ici 2020. L'État s'est, pour l'instant, engagé à compenser cette mesure auprès des collectivités. La réforme de cet impôt ne devrait pas diminuer, en 2018, la recette attendue par Fontaine, mais elle vient bouleverser une nouvelle fois les règles de financement. À plus long terme, la mise en œuvre d'une telle mesure interroge et pose un certain nombre de questions concernant l'autonomie des communes - la pérennisation des compensations de l'État n'est pas garantie - leur libre administration, la réalisation des engagements pris auprès de la population et le maintien de certains services.

Des réalisations pour améliorer la vie quotidienne

Malgré ce contexte d'austérité, la Ville a réalisé, depuis quelques années, de nouveaux équipements et mis en place des actions qui améliorent le quotidien des habitants.

Une ville qui compte

Ville d'innovation, de transformation urbaine et sociale, elle rayonne à travers des projets urbains comme Bastille ou des événements comme « Fontaine la Résistante », « Fontaine la libérée », le projet Muzik, le Carnaval ou le Grenoble street art. Ville pour tous, Fontaine accueille une unité d'enseignement pour enfants autistes, le centre de Loisirs Pluriel pour enfants handicapés et valides. Un nouvel Ehpad L'Églantine et une nouvelle MJC ont également ouvert leurs portes.

Une ville humaine et citoyenne

Fontaine est une ville à taille humaine. Elle s'est dotée d'un projet éducatif fort et développe des actions autour de l'éducation (mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et organisation des activités périscolaires), de l'enfance, de la jeunesse, de la famille (création de l'espace famille), des seniors (réhabilitation de La Roseraie, mise en place du parcours santé intergénérationnel), de la santé et de la solidarité. 2 nouvelles commissions de proximité sont venues compléter les instances de démocratie participative. La tranquillité publique reste l'une des priorités du Maire et de la Municipalité, en témoigne l'augmentation des effectifs de police municipale, le recrutement de 4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et de 3 médiateurs. Fontaine donne la parole à la jeunesse avec la mise en place d'un Conseil municipal jeunes et lutte contre le harcèlement scolaire avec le dispositif Sentinelle. Plusieurs projets améliorent le cadre de vie des Fontainois : la création du square Garibaldi, du parvis de la Maison du temps libre, de la place Salvador Allende, des jardins partagés, le projet Jean Macé/Cœur de ville. La Ville soutient également l'économie, l'emploi, l'artisanat et le commerce avec le marché de producteurs.

Augmentation des effectifs de la police municipale
© Ph.T

Une ville active et créative

Fontaine est une commune animée grâce aux nombreux événements organisés : « Fontaine la culturelle », « Fontaine en montagne » ou la Fête de la musique… De nombreuses initiatives rendent la culture accessible à tous : gratuité de l'accès, nouveaux horaires, développement des animations à la médiathèque, création d'un accueil musical pour les tout-petits et atelier « Autis-Music » au conservatoire de La Source. L'aide à l'adhésion de son côté permet au plus grand nombre de pratiquer un sport. Enfin, sa création d'une commission de la vie associative va être un lieu de débats entre les associations, les habitants et les élus.

Les priorités du budget 2018

1 Accroître le développement de Fontaine pour renforcer l'attractivité du territoire

Politique volontariste en collaboration avec la Métropole pour l'activité économique et commerciale. Développement des travaux de proximité et des aires de jeux familiales. Couverture du marché Marcel Cachin, création du square Louis Maisonnat, extension/requalification du square Jean Jaurès…

2 Maintenir un service public proche des familles et solidaire avec une politique tarifaire adaptée

Politique de gratuité pour le stationnement, pour le périscolaire, l'accès à la médiathèque, à l'enseignement du sport et de la musique pour tous les écoliers du territoire. Assurer la mixité grâce à la sectorisation scolaire. Nouveau projet d'animation jeunesse, renouvellement du projet des centres sociaux. Mise en œuvre d'actions de santé publique, en faveur de l'égalité et d'animations dans les quartiers ainsi qu'un soutien et un accompagnement des associations fontainoises…

3 Agir sur la transition énergétique et écologique

Engagement dans le Plan air-climat de la Métropole. Projet de territoire durable intégrant l'agenda 21. Labellisation Cit'ergie. Création de nouveaux espaces verts poursuivant le développement de la trame verte et bleue…

4 Poursuivre les actions de tranquillité publique

Installation de dispositifs ciblés de vidéo-protection, augmentation des effectifs de police municipale, travaux de sécurisation, nouveau plan communal de secours…

Le projet Muzik a réuni des jeunes des conservatoires de Fontaine, Alpignano et Schmalkalden

Rénovation de la résidence autonomie La Roseraie

© Ph.T

Un budget de fonctionnement de 29,65 M€

Des recettes en hausse

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de + 1,3 % (+ 377 000 €) ainsi que les dotations et subventions et participations (+ 4,1 %), tout comme les produits des services, ce qui atteste d'une augmentation de la fréquentation des équipements municipaux (+ 4 %). Les droits de mutation augmentent également prouvant ainsi l'attractivité de notre commune. L'imposition de nouveaux logements et des locaux économiques permet aussi d'avoir des recettes supplémentaires.

Des dépenses qui diminuent

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 0,6 %. La commune a, en effet, lancé un programme d'économies dans de nombreux domaines : énergie, carburant, achat de fournitures…

D'autre part, conformément aux objectifs de maîtrise des dépenses, une action volontariste est en œuvre pour contenir l'évolution des dépenses de personnel. Cela passe par des réorganisations après des départs d'agents, par une baisse des heures supplémentaires, par des mutualisations de services. 8 postes sont ainsi supprimés en 2018, alors que des postes de policiers municipaux ont été créés. Ainsi, malgré les mesures réglementaires obligatoires qui font augmenter ce poste de dépenses de 330 000 €, la masse salariale n'évolue que de + 50 000 €. D'autre part, la mise en place d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets dans les équipements publics est estimée à + 100 000 €. L'autofinancement dégagé est en hausse de 13,6 % et représente 568 000 €.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

8 postes non remplacés	⊖ 270 000 €
Baisse des heures supplémentaires	⊖ 10 000 €
Recrutement d'agents dans le domaine de la tranquillité publique	⊕ 160 000 €
Glissement vieillesse technicité (*)	⊕ 120 000 €
Mesures réglementaires	⊕ 50 000 €

TOTAL : ⊕ 50 000€

(*) Les fonctionnaires municipaux occupent des emplois plus qualifiés et ont plus d'ancienneté.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 247 € par habitant, en baisse de 3,1 % par rapport à 2017 (1 426 € en moyenne pour les communes de même strate).

D'où vient l'argent ?

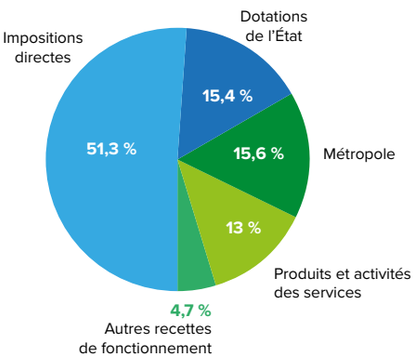

Où va l'argent ?

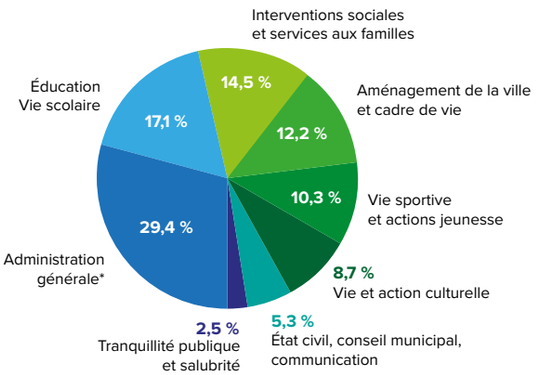

** Ressources humaines, finances, informatique, démocratie participative, direction générale, frais généraux*

Dotations de l'État : baisse de 1,82 millions d'euros en 6 ans

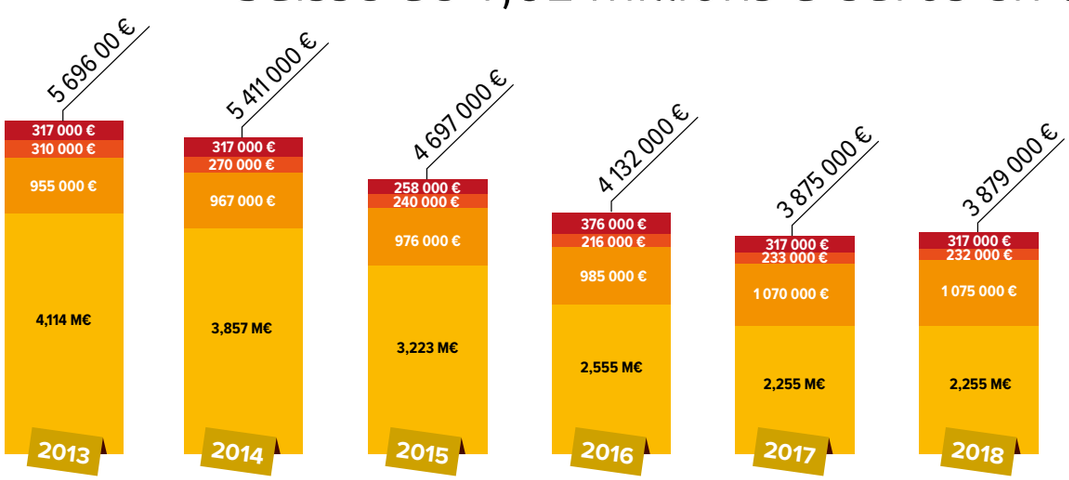

Le dossier

Budget 2018 : garder le cap

Un budget d'investissement de 4,35 M€

La Municipalité a fait le choix de préserver l'avenir en relançant son budget d'investissement. La capacité à investir est essentielle pour la conservation du patrimoine, le développement et l'attractivité de Fontaine, mais aussi pour le maintien de l'activité des artisans, commerçants et industriels et la préservation des emplois. Par ses choix de développement et sa politique foncière active en matière de rénovation urbaine, Fontaine a réussi à dynamiser ses recettes fiscales par la construction de nouveaux logements. *"Fontaine est l'une des rares communes de l'agglomération qui a gagné des habitants : 150 selon les derniers chiffres de l'Insee. Ce qui prouve l'attractivité de la commune, avec un tissu associatif riche et des services publics de qualité"*, indique Richard Varonakis, adjoint au personnel, finances et affaires générales.

D'où vient l'argent ?

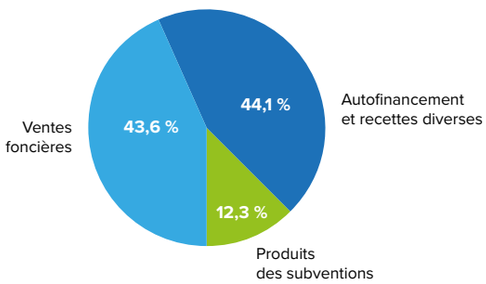

Où va l'argent ?

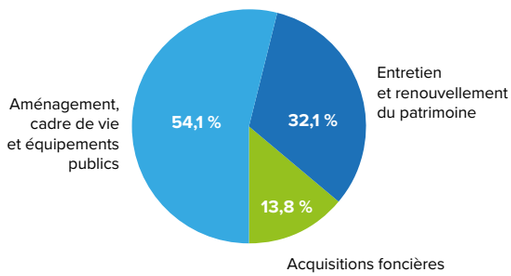

Les principaux **investissements en 2018**

- Agrandissement de la Maison du temps libre (MTL).
- Rénovation de la toiture et des baies vitrées au centre nautique.
- Travaux d'entretien et d'amélioration du groupe scolaire Robespierre.
- Couverture du marché Marcel Cachin.
- Remplacement des chaudières, isolation thermique de plusieurs bâtiments.
- Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux.
- Réhabilitation de la résidence-autonomie La Roseraie.
- Embellissement de nombreux espaces verts et création des squares Jean Jaurès et Louis Maisonnat.
- Amélioration du parc de La Poya.
- Développement de la lecture numérique dans les écoles.

Installation du Conseil municipal jeunes

Soutien à la vie associative

La Ville encourage la vie associative, créatrice de lien social et de dynamisme économique en accordant un soutien logistique et un accompagnement humain à toutes les initiatives associatives. Malgré la baisse des dotations de l'État, la Ville a souhaité maintenir le montant global des subventions attribué au monde associatif ainsi que l'aide à l'adhésion. La Ville travaille en lien étroit avec l'office du mouvement sportif et la commission vie associative à l'élaboration de critères transparents et justes pour l'attribution des subventions.

3 questions à

Richard Varonakis, adjoint au personnel, finances et affaires générales

© Ph.T

Quel est l'impact de la suppression de la taxe d'habitation sur le budget 2018 ?

Depuis 2013, la baisse des dotations de l'État représente pour la commune une perte de près de 2,2 millions d'euros. Les recettes liées à la taxe d'habitation avaient aussi diminué suite à la réforme fiscale de 2015 accordant une demi-part supplémentaire d'exonération pour les parents isolés. La loi de finances qui prévoit l'exonération de 80 % des contribuables d'ici 2020 vient bouleverser une nouvelle fois les règles de financement et représente un risque supplémentaire pour la commune qui devra surveiller le mécanisme de dégrèvement mis en place par le Gouvernement. Ce qui m'inquiète, c'est que l'État ne compense jamais complètement les sommes perdues. En effet, lorsque l'État a des difficultés pour boucler son budget, il diminue les compensations versées aux collectivités. D'autre part, ces dernières années, l'État a délégué de plus en plus de compétences aux communes : passeports et cartes d'identité biométriques, gestion des Pacs, des changements de prénoms... Nous avons fait des efforts pour diminuer nos dépenses, mais les économies réalisées permettent à peine de combler les nouvelles dépenses imposées. Nous devons remplir plus de missions avec le même nombre d'agents, voire avec un nombre inférieur, ce qui augmentent le délai de traitement des dossiers. Cela pose la question de l'autonomie des communes et leur libre administration, car celles-ci ne vont plus avoir bientôt la possibilité de faire de la politique, c'est-à-dire de faire des choix pour répondre aux besoins de la population comme rénover une résidence autonomie pour les personnes âgées, construire une nouvelle MJC, mener des actions de santé publique ou favoriser l'apprentissage de la natation pour tous les élèves fontainois.

La réunion du 1er février sur le budget

La nouvelle MJC Nelson Mandela

En 2018, la commune poursuit son désendettement et ne recourt pas à l'emprunt.

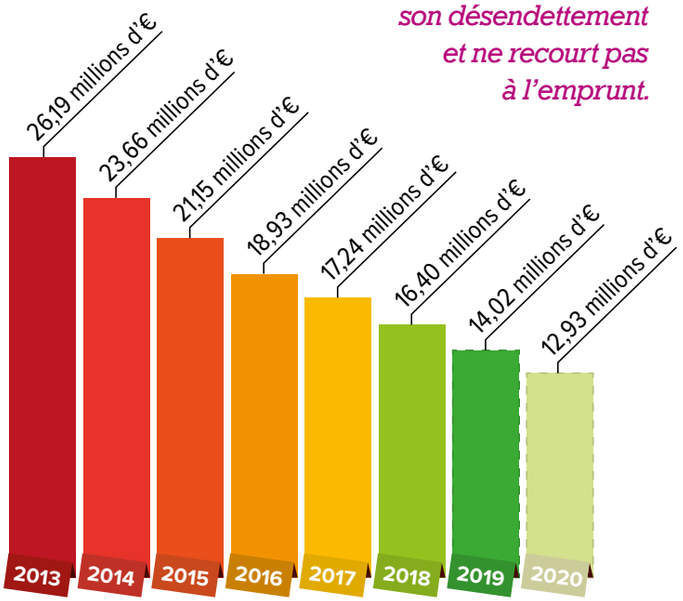

La commune poursuit **son désendettement**

Cela va permettre à la commune de relancer un programme d'investissement. Sur la période 2013-2020, la commune divise sa dette de moitié avec un encours qui passe de 26,2 à 12,9 millions d'euros en 8 ans. La commune se désendette en moyenne de 1,9 million d'€ par an.

La particularité de Fontaine

Pour mesurer la richesse de la commune, 2 éléments sont à prendre en compte :

- **Les revenus de la population.** À Fontaine, **il est beaucoup plus faible que dans les autres communes de l'agglomération (24 755 €).** Le revenu annuel est, en effet, de 18 013 € (source Insee).
- **La richesse fiscale de la commune** qui exprime les ressources financières (produits des impôts locaux) de la commune. Les informations fiscales et financières démontrent que le potentiel de richesse de la commune est **10 % inférieur à la moyenne des communes de même strate** : 1 073 €/habitant, alors que la moyenne nationale est de 1 194 €/habitant.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

La valeur locative cadastrale sert de base d'imposition aux divers impôts locaux.

Taxe d'habitation :	**18,80 %**
Taxe foncière bâti :	**40,85 %**
Taxe foncière non bâti :	**81,96 %**

Quels sont les grands axes du budget 2018 ?
Nous continuons à défendre la qualité et la diversité du service public rendu à la population. C'est un choix politique. Nous avons, dans ce budget 2018, réduit fortement les dépenses de gestion et les dépenses de personnel sont contenues à + 0,3 %.
Il y a une dépense que nous aurions pu éviter, car la sécurité est du ressort de l'État, c'est le recrutement des agents supplémentaires dans le domaine de la tranquillité publique, mais c'était une demande forte des habitants et un engagement municipal.
Avec l'augmentation de l'autofinancement, nous pouvons cette année dégager des marges de manœuvre pour programmer des investissements. Ce budget est en hausse de plus de 3 %.
Mais, les contraintes financières sont telles que la solidarité et l'entraide entre collectivités n'existent plus. Il ne faut pas se leurrer : maintenir tous les services publics de la commune est un véritable défi.

Quels sont les projets pour 2018 ?
Nous continuerons à réaliser des aménagements de proximité comme la réhabilitation de la Maison du temps libre qui correspond à l'attente des habitants. Nous poursuivons la mise en accessibilité de nos bâtiments et continuons à embellir le cadre de vie des Fontainois avec l'extension des squares Jean Jaurès et Louis Maisonnat. Agir pour la transition énergétique et écologique reste également une orientation prioritaire. La Ville finalise son projet de territoire durable et travaille à remplir les conditions d'une labellisation Cit'ergie, tout en étant pleinement engagée dans le Plan air-énergie-climat métropolitain. Nous continuons, en collaboration avec la Métropole, à favoriser l'attractivité économique et commerciale de la commune. Notre volonté, sans cesse renouvelée, jamais abandonnée, malgré les difficultés, est de maintenir un service public proche des familles et réellement solidaire. Nos marges de manœuvre sont étroites, mais nous continuons à investir pour l'avenir des Fontainois.

De gauche à droite : Solange Perriolat (chef d'atelier), Olivier Six (PDG de G-Tech), Clothilde Fustier (responsable marketing opérationnel)

© Ph. T

ÉCONOMIE

G-Tech et Kinetik à la pointe de l'innovation

Installée dans la zone de l'Argentière, la société G-Tech - qui a repris en 2012 l'entreprise Guidetti connue pour ses bâtons de marche nordique, de randonnée et de trail - vient de racheter la société Kinetik, spécialisée dans les vêtements de sport, diversifiant ainsi son activité. Une entreprise qui marche !

Depuis quelques années, G-Tech a renforcé son positionnement autour de la fabrication de produits innovants pour la marche nordique et le trail à travers le développement de la marque Guidetti. Son clic system pour les bâtons a d'ailleurs reçu 2 prix (Artinov 2014, french outdoor award 2015). Sur un autre terrain G-Tech a également lancé la tente tiptop avec un démontage ultra rapide.

Leader des bâtons de marche nordique

La société G-Tech s'est peu à peu imposée dans l'univers de la marche nordique. *"Depuis 2017, nous sommes leader sur le marché des bâtons. Nous sommes très attentifs à la qualité de nos produits et au service après vente. Nous proposons la garantie à vie de nos bâtons"*, développe Olivier Six, le PDG de G-Tech. Avec le rachat de Kinetik sports, spécialiste des vêtements techniques, accessoires et équipements pour le trail et le running, G-Tech se lance maintenant sur le marché du textile. *"Notre objectif est de mailler les réseaux développés par les deux sociétés : celui des bâtons Guidetti, proposés dans 1 500 points de vente en France et celui des produits Kinetik accessibles dans des magasins à l'étranger et disponibles via internet. Guidetti sera désormais plus tournée vers la marche, la nature et Kinetik sera plus axée sur le trail et la compétition"*. L'entreprise Kinetik est comme G-Tech très attentive aux choix des matières qui composent ses produits. Elle a notamment développé un sac gilet rocket très léger. Guidetti continue d'innover avec récemment le « flash lock », un système de réglage breveté pour déplier et bloquer très rapidement un bâton trois brins. L'entreprise commercialise aussi la pointe de bâton amortie pour atténuer les vibrations dans le bras. 2 marques qui se sont alliées pour être à la pointe de l'innovation.

Made in Fontaine

Olivier Six dévoile sa stratégie pour les 2 sociétés. *"L'idée est de produire le maximum en France en nous orientant vers une industrie 4.0. Pour être très réactifs, nous allons fabriquer des petites séries. Nous avons investi dans un robot collaboratif pour le vissage des pièces, mis au point en interne par l'un de nos salariés. Le fait de faire du made in France répond à notre volonté d'apporter une véritable valeur ajoutée à notre produit, en stockant peu et en répondant rapidement et précisément au client. Cela permettra aussi de créer localement des emplois qualifiés"*. L'entreprise met également un point d'honneur à faire travailler les sous-traitants locaux. C'est le cas notamment de Fontaine insertion pour l'assemblage des poignées. Une entreprise à taille humaine qui vise les sommets. **VT**

G-Tech en bref

15 salariés
1 500 points de vente
CA : **2,1 M€** en 2017 et **3 M€** envisagés en 2018

EMPLOI

Cycles & Go, projet circulaire

L'association Cycles & Go a repris récemment l'activité de Repérages dans la zone Artis.

En 2017, l'association Cycles & Go a vu le jour et a obtenu l'agrément nécessaire pour un atelier chantier-insertion. Soutenue par de nombreux partenaires (État, collectivités territoriales, Pôle emploi et le réseau des structures d'insertion par l'activité économique), la structure a repris les missions de Repérages, dans les mêmes locaux, avec le même personnel. *"Notre projet est d'accompagner un public en difficulté professionnelle et sociale et d'aider les personnes à retrouver un emploi,* explique la directrice Valérie Vogel. *La démarche d'insertion s'appuie sur l'activité économique, autrement dit par la récupération et la réparation de vélos."* En effet, l'association propose de donner une deuxième vie aux vélos en luttant contre le gaspillage et en faisant la promotion des déplacements doux.

© Ph. T

Un nouveau départ

Une boutique est ainsi ouverte au public et aux entreprises pour la réparation, la vente de vélos d'occasion de qualité, parfois atypiques et à des prix très attractifs (vélos enfants, VTT, VTC, vélos de ville...) ainsi que pour l'achat de pièces. L'équipe technique - à proximité du skatepark du parc de La Poya - est composée de 13 salariés polyvalents, de 2 encadrants et d'un chargé d'insertion. L'inauguration officielle s'est déroulée le 2 mars dernier, en présence de nombreux partenaires dont la Ville de Fontaine représentée par Khadra Gaillard, conseillère déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle. *"À l'avenir, nous souhaitons développer nos partenariats avec les villes hollandaises ou le groupe La Poste et mettre en place des événements locaux autour du développement durable et l'économie sociale et solidaire"*, ajoute la directrice. **NB**

www.cycles-go.com
Horaires du magasin : lundi au vendredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 15h

© Ph.T

ÉCHOS de la Métropole

Conseil métropolitain du 9 février

***Fontaine rive gauche* a choisi d'apporter un éclairage régulier sur les décisions prises par Grenoble Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois. Zoom sur le Conseil métropolitain du 9 février.**

Aire de grand passage

Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) impose la réalisation sur le territoire métropolitain d'une aire de grand passage des gens du voyage permettant d'accueillir jusqu'à 200 caravanes. Cet équipement est indispensable pour organiser l'accueil de groupes, principalement durant la période estivale. Actuellement, du fait de l'absence de conformité aux obligations du SDAGV, le territoire métropolitain subit régulièrement des occupations non maîtrisées qui impactent le bon fonctionnement d'espaces publics. Le site dit « du Pont barrage » situé sur les communes de Saint-Égrève et du Fontanil-Cornillon a été retenu par la Métropole à l'issue d'études de faisabilité. Il a été demandé à l'autorité compétente de déclarer ce projet d'utilité publique.

Plan air-énergie-climat

Grenoble-Alpes Métropole a lancé son premier plan climat dès 2005. Fontaine a été l'une des premières communes signataires. La Métropole a également été l'un des premiers territoires en France à se doter d'objectifs chiffrés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques, de consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. La loi relative à la transition énergétique et la croissance verte de 2015 a donné un rôle accru aux établissements publics de coopération intercommunale, en les désignant coordinateurs de la transition énergétique. Dans cette perspective, elle a étendu le périmètre et renforcé considérablement le rôle des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Adopté pour une durée de 6 ans, le PCAET de la Métropole comprendra :

- Un diagnostic territorial.
- La définition d'une stratégie territoriale identifiant les priorités et les objectifs de la Métropole.
- Un programme d'actions décliné par secteurs d'activités.
- Un dispositif de suivi et d'évaluation.

La Métropole, tout comme Fontaine, va utiliser l'outil Cit'ergie dans le cadre de cette démarche.

Opération les Balmes

L'EPFL-D (Établissement public foncier local du Dauphiné) a acquis un immeuble situé 134 avenue du Vercors à Fontaine. Cette parcelle ainsi que les parcelles voisines appartenant à des propriétaires privés, font l'objet d'un projet immobilier porté par la société SD'Access et la SDH. Il est proposé de faire bénéficier l'opération du dispositif de minoration foncière et de demander à l'EPFL-D de céder le tènement à un prix estimé à 350 000 €, hors démolition. La commune de Fontaine soutient financièrement l'opération.

Pics de pollution : le dispositif évolue

Afin d'anticiper les pics de pollution dans l'agglomération, un nouveau protocole vient d'être mis en place par la préfecture de l'Isère, en lien avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'observatoire de surveillance de la qualité de l'Air de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il distingue 3 niveaux :

- Le niveau 0 concerne des recommandations comme l'abaissement de la vitesse de 20 km/h sur les voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 90 km/h, ou encore l'encouragement à utiliser les modes de transport doux comme le vélo, les transports en commun, le covoiturage.
- Le niveau 1 met en place des mesures contraignantes qui peuvent être différentes selon la nature de la pollution.
- Les niveaux 2 et 2 aggravé prévoient des mesures qui s'additionnent aux mesures de restrictions et de recommandations déjà prises.

Selon la nature de l'épisode, le préfet peut graduer sa réponse en appliquant seulement certaines mesures ou en les durcissant.

Pour recevoir les alertes par mail ou par SMS en cas de pic de pollution, inscrivez-vous sur le site www.metromobilite.fr

© Ph. T

© Ph. T

CENTRES SOCIAUX

Quel projet social pour demain ?

En 2018, les 2 centres sociaux renouvellent leur projet social qui va définir leur feuille de route de 2019 à 2022. Une démarche collaborative avec les habitants, les élus et les partenaires. Éclairage.

Les centres sociaux Romain Rolland et George Sand sont des lieux de rencontre, de partage, des équipements de proximité, au plus près des habitants, qui défendent des valeurs de solidarité, d'éducation populaire et de vivre ensemble. Ce sont aussi des laboratoires d'idées et des outils incontournables dans la dynamisation de la vie locale. Regroupés au sein du service interventions et observations sociales du Centre communal d'action sociale (CCAS), les 2 centres sociaux ont des actions communes et spécifiques et des territoires différents d'intervention : le Nord de la commune pour Romain Rolland, le Sud pour George Sand. *"Nous allons redéfinir avec les habitants, les élus et les partenaires un nouveau projet pour chaque centre social*, précise Muriel Chaffard (adjointe à la cohésion sociale, logement, solidarité, développement des centres sociaux, vie des quartiers). *Si le renouvellement du projet est un acte formel, nous allons nous en saisir pour faire un travail de fond, afin de répondre dans la mesure de nos moyens aux souhaits et envies des habitants. C'est aussi l'occasion de réinterroger nos pratiques."* L'agrément « centre social » est, en effet, délivré par la Caisse d'allocations familiales (Caf) sur la base d'un « projet social », qui doit être renouvelé régulièrement (entre 1 et 4 ans) et établi avec les habitants. Dans ce cadre, les 2 centres sociaux portent les orientations municipales et adaptent aussi leurs projets et leurs activités en fonction des besoins exprimés par les habitants et les partenaires.

Les différentes étapes

Des rencontres vont avoir lieu avec les usagers pour partager un diagnostic sur les actions et missions des centres sociaux le 22 mai à 18h (Romain Rolland) et le 30 mai à 18h (George Sand). Le 7 avril, à l'occasion des 40 ans du centre social George Sand, la démarche sera également présentée à tous les habitants. Cette phase de recueil des données durera jusqu'en juin. Au cours du second semestre 2018, les nouvelles orientations des 2 centres sociaux seront définies et validées collectivement, ainsi que le plan d'action, avant la finalisation des projets des 2 centres. Cette démarche, les élus l'ont voulue participative et collaborative à tous les niveaux pour construire ensemble les centres sociaux de demain. **VT**

Le centre social George Sand fête ses 40 ans

Samedi 7 avril
De 15h à 18h
Présentation du Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS), grands jeux en bois, stands des actions phares du centre social (troc de confitures, espace de partage, Repair'café…), stands des associations hébergées au centre social, atelier jardinage, structure gonflable, photomaton (de 17h à 18h).
18h : mot d'accueil du Maire
18h15-19h : magicien
19h45 : diffusion du film *Notre centre social a 40 ans*
20h : démonstration de danse country
20h30-22h : animation musicale avec un DJ

Vincent Personnaz et Benjamin Duffort de l'association des producteurs fermiers et artisans place Louis Maisonnat
© Ph. T

INITIATIVE

Une dynamique collective

Après le lancement réussi en septembre dernier du marché hebdomadaire de producteurs sur la place Louis Maisonnat, une association regroupant les exposants locaux a été créée.

La toute nouvelle association des producteurs fermiers et artisans place Louis Maisonnat a vu le jour fin 2017. Elle regroupe 15 producteurs (poulets, fromages, escargots, miel, fruits, légumes, pain, viande, savons, œufs, noix, huile de noix…) engagés dans une démarche autour de l'agriculture locale et les circuits courts. "*Avec le soutien de la Ville de Fontaine, la création de notre structure associative a pour but de nous rassembler afin d'avoir une voix commune, de défendre et promouvoir nos produits"*, précise le trésorier Benjamin Duffort.

Créer du lien

"Pour l'instant, la mise en place de ce marché de producteurs locaux a pris un bon départ avec une clientèle fidèle et variée sur ce point stratégique de la commune, fait remarquer le président Vincent Personnaz. *Avec l'association nous pouvons ainsi structurer nos actions et développer notamment les animations sur la place."* Après avoir proposé des rendez-vous festifs à Noël et lors du Carnaval, les producteurs ont pour objectif d'installer prochainement une

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février

Relais assistants maternels

Les Relais assistants maternels (Ram) sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des enfants, des parents et des assistants maternels. Les Ram peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire annuelle du Conseil départemental de l'Isère à hauteur de 3 049 € par structure, versée sous forme de convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'allocations familiales et la Ville. Il est demandé au Conseil municipal de solliciter l'aide forfaitaire annuelle pour les 2 Ram de Fontaine.

Adoption à l'unanimité : 31 voix pour.

Initiations culturelles et sportives

Les missions des accueils de loisirs consistent à organiser des initiations afin de promouvoir l'accès aux sports, à la culture, aux nouvelles technologies. Plusieurs initiations se sont déroulées pendant les vacances d'hiver : initiation au modelage pour les 3-5 ans et au biathlon pour les 7-11 ans.

Adoption à l'unanimité : 31 voix pour.

Projet Les Balmes

Le projet porté par la société SD'Access et la Société dauphinoise de l'habitat (SDH) prévoit la réalisation de 70 logements, dont 44 en accession à la propriété et 26 en locatif social, ainsi que des locaux d'activités, dont une brasserie. Le tènement porté par l'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL) prévoit quant à lui la création de 12 logements locatifs sociaux. Il est demandé au Conseil municipal de solliciter auprès de l'EPFL la sortie du portage au profit de SD'Access et de la SDH, d'approuver le principe de minoration adopté par la Métropole pour cette opération et de verser une subvention d'équilibre à la SDH au titre de la participation de la commune au déficit d'opération et des aides à la pierre.

Adoption à l'unanimité : 31 voix pour.

Création d'un marché de producteurs

En septembre 2017, un marché de producteurs a été mis en place à titre expérimental aux horaires suivants : de 15h à 20h (d'avril à fin octobre) et de 15h à 19h (de novembre à mars). Après plusieurs mois, le marché est complet : une quinzaine de producteurs sont présents offrant une gamme élargie de produits bio et non bio (légumes, fruits, fromages, œufs, viande, miel, pain, escargots, savons, tisanes…). Une enquête auprès des producteurs a permis d'estimer entre 150 et 300 personnes se rendant chaque semaine au marché. En décembre 2017, les producteurs se sont fédérés autour d'une « Association des producteurs fermiers et artisans place Louis Maisonnat ». Il est proposé d'approuver la création du marché de producteurs.

Adoption à l'unanimité : 29 voix pour.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr

ferme d'animaux (poules, chèvres, ruches…) et de reconstituer un potager « pédagogique ». *"Nous voulons mettre en place des projets qui nous ressemblent, avec des valeurs solidaires et de partage"*, souligne Vincent Personnaz. **NB**

Marché de producteurs
Mercredi de 15h à 20h (d'avril à fin octobre) et de 15h à 19h (de novembre à mars)
Place Louis Maisonnat

© Ph.T

LE PORTRAIT

Julien Galiano
Le goût du défi

Fontainois pendant plus de 30 ans, Julien Galiano (ceinture noire 3e dan et diplômé d'État) est président de l'ASF karaté et entraîneur depuis de nombreuses années. Investi et passionné, il se prépare avec les membres du club à fêter les 20 ans de l'association sportive.

Sur le plan professionnel, Julien Galiano a démarré comme facteur à Grenoble avant de gravir les échelons et devenir responsable de distribution, à la tête d'une équipe. Mais en 2016, il ressent le besoin de changer d'orientation et devient alors conseiller bancaire. Un nouveau défi qui traduit l'influence (positive) du sport sur sa vie. *"J'associe le karaté à la vie quotidienne car dans les deux cas on retrouve un engagement physique et mental"*, fait-il remarquer.

Mieux se connaître

Julien Galiano commence le karaté à 13 ans et intègre le club fontainois lors de sa création en 1999. *"Je voulais apprendre à me défendre, me canaliser, explorer la maîtrise de soi. Ce sport est une école de la vie qui déborde largement sur le plan personnel et professionnel,* explique-t-il. *Et à un moment donné, j'ai eu aussi besoin de connaître ma valeur au combat."* Au sein du club, il va ainsi faire de la compétition au plus haut niveau et décrocher de nombreux titres : champion régional, 3e place en coupe d'Europe Golden Ligue ou encore champion de ligue régionale en équipe pendant 10 ans… *"On arrive à ces résultats au sein d'un club grâce à l'investissement des personnes qui nous entourent, grâce à un esprit d'entraide et une bonne entente entre tous."*

Dynamique sportive

Aux commandes de l'ASF karaté depuis 2008, Julien Galiano apprécie ce rôle de coordonnateur : *"Il faut impulser une dynamique, fédérer tous les acteurs, gérer la partie sportive et administrative. Mais il faut aussi savoir se remettre en question concernant la pédagogie ou l'organisation."* Le club est aujourd'hui composé de 110 adhérents et 9 encadrants et a élargi récemment sa gamme d'enseignements pour adultes et enfants (karaté, self défense, karaté fitness, Dacheng/Qi Gong). En tant que président du club, il n'en n'oublie pas pour autant sa casquette d'entraîneur : "*J'aime l'idée de transmission de savoirs et de valeurs. Avec les plus jeunes, on leur explique qu'il y a des règles et des notions incontournables comme le respect de l'autre et l'écoute."* La compétition reste une des priorités de l'ASF karaté. *"Le club rayonne à l'échelle régionale et bien plus encore. C'est une réelle satisfaction et une belle reconnaissance de notre travail,* indique-t-il. *Pour nos 20 ans l'année prochaine, nous souhaitons vraiment marquer le coup avec un grand rendez-vous tout public."* Un nouveau challenge en perspective. **NB**

> *"J'associe le karaté à la vie quotidienne car dans les deux cas on retrouve un engagement physique et mental."*

Humaine et citoyenne

© Ph.T

CONCERTATION

Quel rythme pour les enfants ?

4 jours ou 4,5 jours d'école ? Fontaine a choisi d'élargir le débat en abordant plus largement la question des rythmes de l'enfant. Une large concertation s'est engagée avec les parents, les enseignants, les professionnels de la santé, de l'enfance et les responsables associatifs. Le 22 mars, le conseil citoyen des Fontainois a rendu un avis.

"Après plusieurs mois de concertation, nous arrivons dans la dernière ligne droite. La décision collective que nous allons prendre sur l'organisation du temps scolaire sera mise en place dès la rentrée 2018", précisait le maire Jean-Paul Trovero en accueillant les nombreux participants. Aux côtés de Sophie Romera (conseillère déléguée à la démocratie participative, commissions municipales et modernisation des services publics), Laurent Jadeau (adjoint à l'éducation, enfance et petite enfance) ajoutait : *"Il s'agit de choisir le meilleur pour nos enfants, notamment pour les plus fragiles."*

4 scénarios

Après une présentation des enjeux et de l'impact financier, les participants se sont répartis en ateliers où les 4 scénarios d'organisation du temps scolaire ont été présentés :

Scénario 1 : maintenir le rythme à 4,5 jours, soit 180 journées d'école (144 journées de 5h15 et 36 mercredis de 3 heures).

Scénario 2 : maintenir le rythme à 4,5 jours, soit 180 journées d'école en transférant le mercredi au samedi.

Scénario 3 : développer un rythme sur 4 jours en maintenant les horaires actuels, mais en remplaçant les mercredis par 18 journées prises sur les congés scolaires, soit 162 jours d'école.

Scénario 4 : revenir à un rythme de 4 jours en supprimant le mercredi, avec une nouvelle répartition des 24 heures d'enseignement, soit 144 jours d'une durée de 6 heures.

Il s'agissait de dégager pour chaque proposition les points positifs, négatifs et les pistes d'amélioration.

Un avis citoyen

Les échanges ont été nombreux et les discussions très animées. L'enjeu était de taille : comment concilier le temps scolaire, où les enfants ne passent que 10 % de leur journée et le rythme professionnel des parents qui ont besoin d'avoir un système d'accueil pour leur enfant. À l'issue de ces discussions, un avis citoyen a été donné :

- **Scénario 1 :** 41 voix
- **Scénario 2 :** 7 voix
- **Scénario 3 :** 7 voix
- **Scénario 4 :** 63 voix

Le conseil citoyen des Fontainois s'est donc prononcé pour un retour dérogatoire aux 4 jours. *"Je tiens à souligner la qualité des échanges, l'écoute et le sens des responsabilités qui ont animé ces débats"*, concluait le Maire.

Cet avis a fait l'objet d'une délibération lors du Conseil municipal du 26 mars. En dernier lieu, la directrice académique de l'Éducation nationale validera ou non les propositions faites par la Ville de Fontaine. Le *Fontaine rive gauche* reviendra dans les prochains mois sur l'organisation du temps des enfants (scolaire et périscolaire). **VT**

JEUNESSE

Forum Cherche & Trouve

Le forum à destination des 16-25 ans va se dérouler le 25 avril à la salle Edmond Vigne. Au programme : bons plans, conseils et informations pratiques.

© Ph.T

Proposé par la Ville de Fontaine, ce rendez-vous pour la jeunesse est organisé en lien avec de nombreux partenaires comme la Mission locale Isère-Drac-Vercors, Pôle emploi ou encore des associations spécialisées. Porté par le Point information jeunesse (Pij), le forum va proposer aux participants de booster leur parcours et de répondre à de nombreuses interrogations du quotidien. *"Le but est de faire le plein d'idées pour préparer l'été mais aussi d'aborder les questions de la santé, de la citoyenneté ou encore du logement,* explique Audrey Soulat du Pij. *C'est un rendez-vous avec et pour les jeunes."*

Explorer son futur

Organisé en 3 pôles (information jeunesse, préparation de l'été, vie pratique), le forum Cherche & Trouve va donner des pistes pour développer son réseau, faire avancer un projet, trouver les bons interlocuteurs, rechercher un emploi, cibler une formation, faire du bénévolat, comprendre ses droits… Nouveauté cette année, des professionnels du logement et de la mobilité seront présents pour guider les jeunes dans leurs démarches. Enfin, les jeunes seront invités à participer à un quiz (avec lots à gagner) afin de faire un tour d'horizon complet des ressources à disposition ce jour-là. **NB**

Mercredi 25 avril de 13h30 à 17h
Salle Edmond Vigne
Entrée libre

VIE ASSOCIATIVE

Renforcer les échanges

La première réunion de la commission vie associative s'est déroulée le 1er mars à l'Hôtel de ville. Une nouvelle instance de travail collaboratif.

"Cette commission a pour objectif de créer des espaces de dialogue, de construire des projets communs, de créer des passerelles entre les acteurs mais aussi d'agir dans un souci de transparence", précisait Sophie Romera (conseillère déléguée à la démocratie participative, commissions municipales et à modernisation des services publics). Cette nouvelle instance est en effet composée de 5 sous-commissions (sports, éducation, culture, solidarité, relations internationales) qui ont leur propre fonctionnement et travaillent sur des thématiques variées afin d'élaborer des propositions. Les sous-commissions sont elles-mêmes composées d'élus, d'habitants et de représentants associatifs. *"Il faut rappeler que ce projet est issu d'une demande d'habitants qui avait été formulée lors d'une réunion sur le budget fin 2015"*, ajoute l'élue.

Structurer, fédérer

Pour cette première rencontre de la commission vie associative, les participants ont principalement échangé leurs réflexions autour des critères d'attribution des subventions et sur les enjeux communs au monde associatif. La prochaine réunion est prévue en octobre et portera sur le projet de création d'un guide pratique à destination des nouvelles associations fontainoises (démarches, lieux ressources...). **NB**

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Plus de présence de terrain

Conformément à ses engagements, la Municipalité a décidé de recruter des Agents de la surveillance de la voie publique (ASVP), de renforcer les effectifs de la police municipale et d'élargir les horaires d'intervention.

Désormais, la Ville de Fontaine compte 4 ASVP. Pour rappel, ces agents ont des missions de prévention sur le domaine public comme la surveillance des parcs, jardins et voiries. Ils peuvent aussi intervenir sur des questions de nuisances sonores ou d'incivilités en matière de propreté. *"Leur présence a surtout permis d'alléger le travail de la police municipale autour de la surveillance du stationnement limité et de redéployer les effectifs sur d'autres missions de proximité"*, précise Roger Valtat, directeur de la police municipale à Fontaine.

Nouveaux horaires

Concernant la police municipale, 2 nouveaux agents seront présents avant l'été. *"Afin de renforcer la présence de terrain, au plus près des habitants, dans les rues ou dans les transports publics, les horaires ont également été modifiés"*, ajoute Roger Valtat. Ainsi, les horaires d'été depuis le 1er avril permettent la mise en place de patrouilles de 8h à minuit (jusqu'au 30 septembre). *"Il s'agit de s'adapter à la saison et d'être attentifs aux mouvements sur l'espace public"*, ajoute-t-il. **NB**

- **Horaires ASVP: 8h à 17h du lundi au samedi**
- **Horaires police municipale : 8h à minuit (jusqu'au 30 septembre) du lundi au samedi et 8h à 22h (d'octobre à mars)**

RENCONTRES SOCIÉTALES

La République sous toutes ses coutures

Fin avril, la médiathèque Paul Éluard accueille les auteurs Nicolas Kada et Patrice Terrone pour leur ouvrage *La République française : le citoyen et les institutions*.

Nicolas Kada © DR

Patrice Terrone © DR

Dans leur livre *La République française : le citoyen et les institutions* paru aux éditions PUG, Nicolas Kada (professeur de droit public) et Patrice Terrone (maître de conférences et professeur de littérature) s'intéressent aux rapports entre le citoyen et la nation afin de mieux cerner les principes républicain et le fonctionnement des institutions françaises. Construction administrative, pouvoir politique, justice et citoyenneté, le livre fait un tableau complet de la situation tout en proposant également des questions corrigées et la possibilité d'approfondir certaines notions.

Mécanismes et enjeux

"La citoyenneté est un exercice difficile mais indispensable dans une démocratie, précise les auteurs. *Précis, à jour des dernières réformes et de l'élection présidentielle de 2017, le livre permet d'acquérir les fondamentaux."* Avis à tous les étudiants et citoyens curieux. **NB**

Jeudi 26 avril à 18h30
Médiathèque Paul Éluard
Gratuit

Nosfell © Frank Loriou © Ph.T

CONCERTS

Couleurs

Gros plan ce mois sur la création *The Afro-Balkan Experience* d'Omar Sosa et Stracho Temelkovski ainsi que sur la musique dansante et mystérieuse de Nosfell.

Cuba, Afrique, Caraïbes et Macédoine balkanique, le projet du pianiste Omar Sosa et du multi-instrumentiste originaire de Fontaine Stracho Temelkovski va proposer début avril un voyage inédit vers des paysages sonores contemporains, métissés et inattendus. Pour ce concert, La Source accueille les deux musiciens virtuoses pour une première mondiale. *"Nous nous sommes rencontrés sur scène en 2015,* précise Stracho Temelkovski. *Je crois qu'on peut parler d'une vraie rencontre musicale et humaine, d'une*

Stracho Temelkovski

Omar Sosa

© José Torres Garcia

cosmopolites

alchimie artistique. The Afro-Balkan Experience *est un dialogue nourri de nos univers respectifs, proposant des rythmiques urbaines, des accents des Balkans et des sonorités de jazz afro-cubain"*. Avec ce répertoire inédit, les artistes vont mettre en avant leurs racines, dans un doux mélange de musiques populaires et traditionnelles. *"De plus, le fait de venir jouer à Fontaine est un soir de fête pour moi,* ajoute Stracho Temelkovski. *J'ai grandi ici et j'ai un réel attachement pour cette ville."* Rendez-vous le 6 avril pour cette création musicale de haut vol (Omar Sosa : chant, piano - Stracho Temelkovski : basse, mandole, viola, percussions, beatbox) basée sur le partage et la diversité des influences culturelles.

Écho de l'âme

On peut sans aucun doute qualifier Nosfell d'ovni musical. Pour preuve, ce mystérieux chanteur français s'est inventé une langue (le kloklobetz) et tout un monde imaginaire qu'il exprime sur scène sous la forme de prestations vocales, de riffs entêtants et d'expression corporelle. Rapidement remarqué par le monde musical et les programmateurs, il va alors sortir 4 albums, se produire dans des festivals prestigieux (Eurockéennes de Belfort, Francofolies de La Rochelle, Les Vieilles charrues...), monter un opéra rock, participer à une tournée mondiale avec la création chorégraphiée de Philippe Decouflé ou encore composer des musiques de films... Artiste complet et passionné de spectacle vivant, son nouvel album *Echo Zulu* (2017) prend un virage électrique et mélange sans complexe des paroles en français et en anglais. Fan de chants grégoriens et de Neil Young, Nosfell propose un monde unique, le sien, mêlant le rêve, l'étrangeté et le grand écart. **NB**

Omar Sosa et Stracho Temelkovski
The Afro-Balkan Experience
Vendredi 6 avril à 19h30
La Source - Grande salle
Tarifs : 10 € à 17 €

Nosfell + Sun
Jeudi 3 mai à 20h30
La Source - Grande salle
Tarifs : 10 € à 17 €

© F. Savornin

AUTIS-MUSIC

Des ateliers musicaux pour les enfants autistes

Depuis 2 ans, le conservatoire de musique a mis en place, en lien avec l'hôpital de jour de Fontaine, un atelier pour les enfants autistes. Une initiative originale qui met l'éducation artistique à portée de tous !

"Ce projet est né grâce à une maman d'élève qui travaille à l'hôpital de jour, explique Pascaline Thorel, directrice de La Source. *C'est Fabienne Savornin, professeur de flûte à bec, spécialisée dans l'apprentissage de la musique aux enfants ayant des troubles autistiques, qui anime cet atelier. Elle est accompagnée des soignants de l'hôpital de jour. Les enfants de 7 à 13 ans viennent au conservatoire dans un temps bien à eux, où ils sont mis en confiance"*. La musique est, en effet, un langage qui touche particulièrement les enfants autistes. À partir de la voix, du rythme, des instruments, la musique est un moyen d'expression, de communication et de plaisir partagé. Elle apaise, aide à gérer les émotions, améliore la coordination et permet de valoriser les aptitudes des enfants. Dans l'atelier, il y a beaucoup de jeux et de questions/réponses. Le chant est aussi un bon moyen pour aider les enfants à exprimer leurs émotions. Et depuis 2 ans, les vertus thérapeutiques de cet enseignement sont reconnues. *"Les enfants ont énormément progressé, notamment dans leur capacité à se concentrer et à s'exprimer"*, poursuit Pascaline Thorel.

La musique pour tous

L'atelier « Autis-Music » participe à la volonté du conservatoire de s'ouvrir à tous les publics, ce n'est cependant pas la seule initiative. Depuis quelques années, Myriam Roulet, enseignante au conservatoire, intervient dans les structures petite enfance de la Ville où elle anime des ateliers d'éveil musical. Cela permet aux enfants dès le plus jeune âge de partir à la découverte de sonorités nouvelles. Marc Quercia propose, quant à lui, un atelier Doum tak aux élèves de la 4e segpa du collège Gérard Philipe, une belle façon également d'initier les adolescents aux percussions urbaines. 3 ateliers différents, 3 expériences pour rendre la musique accessible à tous. **VT**

Loisirs seniors

Avec l'association fontainoise Loisirs et solidarité des retraités (LSR) :

- 5 avril : exposition « Former l'élite » au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à 15h.
- 9 avril : exposition « Les jeux Olympiques qui ont changé l'Isère » au musée Dauphinois dès 14h.
- 14 avril : visite spéciale Jeux Olympiques avec l'office de tourisme de Grenoble à 10h30.
- 24 avril : découverte du Street art (en tram) dès 17h.
- 25 avril : permanence au centre social George Sand (après-midi récréative + goûter).

Plus d'infos, tarifs et inscriptions : 06 43 73 74 30

ÉVÉNEMENT

Un mois en pleine forme

Jusqu'au 26 mai, l'Office du mouvement sportif (OMS) et la Ville vous proposent une large palette d'animations sportives avec comme points d'orgue : la Nuit des arts martiaux et la fête omnisports du 1er mai. À vos marques, prêts… partez !

La Nuit des arts martiaux, fixée le 27 avril à la salle Edmond Vigne est organisée cette année par le laï muoï et va proposer des démonstrations d'aïkido, de karaté, de taekwondo, de judo, de laï muoï, de self defense et d'escrime médiévale.

Fête omnisports

Et le mardi 1er mai, Fontaine va accélérer son rythme sportif avec tout un programme dès 9h partout en ville avec différentes épreuves sportives : la randonnée cycliste du Muguet et la course à pied (10 km), qualificative au championnat de France. Des animations et initiations auront lieu toute la journée : vélo trial, randonnée, tir à l'arc, aviron, concours de boules, natation, twirling bâton, tennis, futsal… De nombreux clubs fontainois seront présents pour cette journée conviviale. Pour terminer en pleine forme ce mois sportif, l'ASF escrime organisera des compétitions les 12 et 13 mai et le 26 mai. **VT**

© PhT

• Nuit des arts martiaux
Vendredi 27 avril à 19h
Salle Edmond Vigne
Tarifs : 3 € adultes, 1 € pour les moins de 12 ans

• Fête omnisports
Mardi 1er mai dès 8h
Partout en ville

Plus d'infos et détails des manifestations : OMS au 04 76 26 54 84 ou www.ville-fontaine.fr

SOLIDARITÉ

Agir, aider, accompagner

L'antenne fontainoise des petits frères des Pauvres accompagne depuis 2015 des personnes isolées de plus de 50 ans en situation de précarité financière ou touchées par la maladie.

L'association Les petits frères des Pauvres existe depuis plus de 70 ans à l'échelle nationale. L'équipe de Fontaine, composée aujourd'hui de 24 bénévoles, agit au quotidien pour venir en aide principalement aux personnes âgées ou aux revenus modestes. *"Avec l'aide des familles ou du corps médical pour les identifier, nous essayons de rompre l'isolement de certaines personnes en créant du lien,* fait remarquer Dominique Redon, responsable d'équipe à Fontaine. *Être à leur côté, les écouter, les soutenir, c'est une action collective et solidaire."*

© PhT
Dominique Redon (au centre)

Relation fraternelle

Avec l'appui notamment du CCAS de la Ville de Fontaine et des centres sociaux, la démarche des petits frères des Pauvres prend de nombreuses formes localement : rencontres à domicile, dans les résidences autonomie La Roseraie et La Cerisaie et à l'Ehpad, contacts téléphoniques, après-midi conviviales au centre social George Sand, repas festifs, sorties vacances en France à des tarifs très attractifs ou encore distribution de roses aux seniors sur le marché Marcel Cachin… *"Cette année, nous accompagnons près de 30 habitants à Fontaine,* précise Dominique Redon. *Et nous prenons en charge les personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Nos actions sont évidemment gratuites, hormis une petite participation lors des repas ou séjours. Notre moteur reste la proximité et le contact humain avant tout."* L'équipe sera présente pour les 40 ans du centre social George Sand le 7 avril ainsi qu'à la fête de quartier Marcel Cachin en juin. **NB**

Permanences (centre social George Sand) : mercredi de 8h30 à 11h30 et vendredi de 14h à 17h. 06 46 90 38 94 fontaine@petitsfreresdespauvres.fr

Libres expressions

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

FONTAINE AU CŒUR NOUS RASSEMBLE

La vérité des faits

Depuis des mois, des élus de l'opposition sont absents des projets fontainois. On ne les voit ni dans les commissions, ni dans les réunions publiques. Quand on ne travaille pas ses dossiers, quand on est absent de la vie quotidienne de nos habitants, difficile de faire parler de soi.

La rhétorique du « tous pourris » est alors un moyen paresseux d'occuper le terrain avec son lot de rumeurs et d'accusations gratuites. Nous souhaitons rétablir la vérité.

Non, les dépenses de formation n'ont jamais été engagées pour rien : la formation des élus n'a mobilisé jusqu'en 2015 que 32 % des dépenses autorisées puis, depuis 2015, elles ne représentent que 7 % des plafonds légaux, soit la somme de 4 056 euros en 2017 !

La convention Cidefe était une convention forfaitaire permettant un accès illimité aux formations, une assistance juridique, l'accès aux études et aux débats parlementaires, la gestion des finances publiques, le droit des collectivités… Au vu du bilan de cette convention, le Maire y a mis fin bien avant l'avis de la Cour des comptes.

Ce rapport de la CRC date déjà d'une année : il a fait l'objet d'une présentation publique en Conseil municipal le 29 mai 2017. Depuis le début du mandat, nous avons amélioré des fonctionnements anciens, qui n'étaient pas illégaux, mais nécessitaient un meilleur cadre réglementaire : refonte de l'organigramme et recentrage du cabinet, délibérations en 2015 sur les avantages en nature et logements de fonction, renforcement des procédures de marché public, réduction des heures supplémentaires…

Tout ceci a été présenté publiquement et communiqué à la CRC, mais il est important face aux attaques politiciennes de le rappeler.

Certains aimeraient introduire des tensions dans notre majorité, qui faut-il le rappeler, rassemble autour de notre Maire des sensibilités politiques différentes, réunies autour de l'intérêt des Fontainoises et des Fontainois.

Nous ne nous laisserons pas détourner de notre projet pour Fontaine, vous pouvez compter sur notre détermination.

Jean-Paul Trovero (PCF), maire. Adjoints : Alain Grasset, Sylvie Baldacchino (PCF), Laurent Jadeau (PCF), Muriel Chaffard, Richard Varonakis, Claudine Didier (PCF), Michel Antonakios, Marie Menut, Brice Di Gennaro (PCF), Marie Amore. Conseillers délégués : Jérôme Dutroncy (PG), Gérard Revel-Goyet, Marilyn Mastromauro, Lobna Rannou (PCF), Christian Debacq, Stéphanie Baroncelli, Alexandre Cohen, Khadra Gaillard (PCF), René Di Benedetto, Rania Grandjean, Marie-José Scappucci, Nizar Baraket (PCF), Sophie Romera

« VIVONS FONTAINE AUTREMENT »

Union du centre, de la droite et de la société civile soutenue par les Républicains et l'UDI

Nous voulons la vérité !

Notre groupe a saisi le procureur de la République de Grenoble suite aux révélations faites en premier lieu par la Chambre régionale des comptes sur la gestion financière de la Ville de Fontaine depuis 2009 et en second lieu par le journal *Le Canard enchaîné* qui a évoqué le 14 février dernier un possible financement du Parti communiste français par l'organisme de formation Cidefe.

Notre objectif aujourd'hui est de savoir s'il y a eu ou non à Fontaine un détournement de fonds publics fait par le biais des 64 000 € de formation des élus de la majorité payés au Cidefe et qui n'ont jamais été réalisés.

Nous avons également saisi le procureur de la République sur la question des marchés publics. La Chambre régionale a révélé que 1 812 000€ de contrats ont été passés hors marché au bénéfice de 14 prestataires et précise que *"l'irrégularité est d'autant plus significative lorsque la commune fait appel de façon récurrente aux mêmes prestataires"*.

De plus, la Chambre régionale des comptes évoque un possible *"favoritisme"* dans la passation du marché de diagnostic de modernisation des services municipaux puisque la concurrence a été faussée avec une notation qui a favorisé le candidat choisi.

Enfin, nous voulons également savoir ce qu'il s'est réellement passé en ce qui concerne l'utilisation privative des véhicules puisque le contrôle des cartes carburants effectué par la Chambre régionale des comptes a démontré que *"celles-ci étaient régulièrement utilisées des jours fériés et le week-end, en dehors de Fontaine ou dans des stations essence plus lointaines. Cet usage privatif et régulier de véhicules de la commune concerne des élus, des responsables de service, ainsi que des chargés de mission/ d'opération"*.

Aujourd'hui nous avons fait le choix de remettre ce dossier dans les mains du procureur puisque de nombreux doutes de gestion existent à Fontaine, et seule la justice sera en capacité d'enquêter et de nous dire si ces faits sont condamnables et de déterminer les responsables.

Franck Longo (LR), Giovanni Montana (LR), Christian Faure (LR)
Contact : vivonsfontaineautrement@gmail.com

DES AMBITIONS POUR FONTAINE

Un budget pas responsable

Le budget 2018 s'établit à un peu plus de 29 millions en fonctionnement et 6 millions en investissement. Nous ne disposons pas du compte administratif à savoir les sommes réellement dépensées. On compare donc des prévisions à des prévisions.

Celles-ci sont un peu moins mauvaises que les autres années. Sous l'effet du rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC), des décisions ont enfin été prises pour limiter les dépenses. Il était temps. À force de ne pas vouloir prendre en compte la baisse de ses recettes, la commune s'était mise dans une situation difficile. Les dépenses courantes devraient donc baisser pour la première fois. Malheureusement nous craignons que cela se fasse de manière uniforme sans prendre en compte les réels besoins des Fontainois. Nous avons notamment appelé le maire à renforcer les actions de propreté, et à limiter les véhicules, logements de fonction et autres dépenses inutiles.

Les dépenses de personnel continuent par contre d'augmenter de 0.3 % alors qu'une enquête nationale montre que les communes de la taille de Fontaine les ont réduites de 0.5 % dès 2016. Elles atteignent 64 % du fonctionnement, 7 points de plus que les communes comparables. Cette situation n'est pas tenable. Il faut d'urgence engager une réflexion en concertation avec le personnel municipal d'autant que l'enquête sur la qualité de vie au travail a montré qu'ils avaient des propositions.

Nous payons ici des années d'inaction et nous regrettons que le Maire refuse de suivre les recommandations de la CRC sur le respect du temps de travail légal. Car ceci a un impact sur les services offerts. La commune ne dégageant pas d'excédent, elle n'entretient plus correctement son patrimoine. Les dépenses d'entretien baissent de 400 000 euros. Et si la dette diminue c'est surtout grâce au mécanisme de dette récupérable de la Métropole et à ce manque d'investissement. Ce n'est donc pas un budget responsable car il renvoie à demain ce qui devrait être fait aujourd'hui.

Laurent Thoviste (PS) président de groupe, Francine Claude (PS), Jean-Philippe Vincent (EELV), Vito Di Martino (PS), Salima Bouchalta (PS). Contact : desambitionspourfontaine@gmail.com

FONTAINE BLEU MARINE

Texte non parvenu dans les délais

Antonin Sabatier (FN), Franck Sinisi, Monique Belmudes (FN)

Vie pratique

Encore plus d'infos sur ville-fontaine.fr et dans le Guide des Fontainois

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville
89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75
Le lundi 9h-12h/13h30-18h
Du mardi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h
Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux
2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention) ;
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h
vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h
Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux
Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)
Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche
Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• La Poste : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• Trésor public : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3915

• Espace santé
11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale
11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité
2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences
La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44
La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine
15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation
Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71
• Médiation citoyenne
• Aide et information aux victimes
• Avocat
• Conciliateur de justice.
Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté
32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h
mardi : 9h-12h/13h30-19h
jeudi : 9h-12h/13h30-18h30
vendredi : 9h-14h30
• Espace d'accueil et d'information
• Relais assistants maternels (RAM)
• Ludothèque
• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux
Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15
Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque
55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux
George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45
Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78
Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• Pôle emploi : 26 rue de la Liberté - 3949

• Maison intercommunale pour l'emploi
28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• Mission locale Isère Drac Vercors
28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

TRI SÉLECTIF

• **Renseignements :** 0 800 50 00 27
• **Déchets ménagers (poubelle grise) :** lundi, mercredi et vendredi
• **Déchets recyclables (poubelle verte) :** mardi et jeudi.
• Verre : containers spéciaux

• **Déchèterie :** 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• SAMU : 15
• SOS Médecins : 04 38 70 17 01
• Centre anti-poison (Lyon) : 04 72 11 69 11
• Pompiers : 18
• Police secours : 17

• Police nationale (bureau de Fontaine)
04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ; vendredi : 10h-17h25

• Police municipale : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21
• Urgence gaz : 0 810 43 30 38
• Urgence électricité : 09 726 750 38

• Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable
En journée : services techniques municipaux - 04 76 26 93 30
Nuit, week-end et jours fériés : Sergadi 04 76 33 57 00

• Problèmes sur le réseau d'égouts public
En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17
Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés : 04 76 98 24 27

© Ph.T

Préinscription pour la rentrée 2018

Votre enfant est né(e) en 2015 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2018 auprès du service éducation à l'Hôtel de ville. Pièces à fournir :
• livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance
• justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
• si besoin, du jugement de divorce ou de garde des enfants
Pour les enfants nés entre janvier et juin 2016 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2018 ? La préinscription est possible mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école. Les inscriptions se feront jusqu'au 30 avril aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.
Service éducation : 04 76 28 75 43

LOISIRS/CULTURE

• Centre nautique Lino Refuggi
76 allée des Balmes - 04 76 27 07 16
• Médiathèque Paul Éluard
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
• Espace multimédia
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
• Ludothèque Espace 3 POM'
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
• La Source
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
• Conservatoire de musique (CRC)
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
• Le VOG
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
• MJC Nelson Mandela
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

JEUNESSE

• Service jeunesse
5/7 place des Ecrins - 04 76 85 91 17
• Point information jeunesse (Pij)
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
- Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

Elsa Triolet : 3-5 ans et 6-8 ans
Lieu d'inscription : service enfance
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
Romain Rolland : 8-11 ans
Lieu d'inscription :
Centre social Romain Rolland -
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
3 POM' : 3-5 ans
Lieu d'inscription : Espace petite enfance 3 POM'
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
Saint-Nizier : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
Lieu d'inscription : service enfance
04 76 28 75 03

CARNET

➔ NAISSANCES
Février
Lian Chemlal
Dorine Ramdani
Viyan Manikandan

Horaires du centre nautique Lino Refuggi

(hors vacances scolaires)
Mardi : 12h à 13h45
Mercredi : 16h à 19h30
Jeudi : 11h30 à 13h45
Vendredi : 16h à 19h30
Samedi : 14h à 19h30
Dimanche : 9h à 12h30
Le centre nautique sera fermé du 9 au 23 avril.
Plus d'infos : 04 76 27 07 16

Cours et stages de skateboard

L'association du skatepark de Grenoble propose au skatepark de Fontaine (parc de La Poya) des stages tous niveaux, encadrés par un moniteur diplômé, pour s'initier ou se perfectionner à la pratique.
- Du 9 au 13 avril : 5 séances, du lundi au vendredi (10h-11h30). Tarif adhérent : 60 €.
- Du 28 avril au 23 juin : 9 séances, tous les samedis (10h-11h30). Tarif adhérent : 108 €.

Pour toutes les activités, il faut adhérer à l'association (tarif : 10 €). Dès 7 ans. Prêt possible de matériel.
Plus d'infos : inscription@skateparkgrenoble.fr

L'agenda

Mercredi 4 avril
Contes à croquer
Récits et chants (moins de 2 ans)
Médiathèque Paul Éluard à 10h30
Entrée libre (sur inscription)

Parlons bouquins (ados)
Livres et multimédia (dès 14 ans)
Médiathèque Paul Éluard à 15h30

Parlons bouquins (pré-ados)
Club de lecture (10-13 ans)
Médiathèque Paul Éluard à 17h

Ateliers auto-réparation de vélos
Avec l'association La brico
Maison du temps libre de 17h à 19h

Du 6 avril au 25 mai
Exposition « AtTraits d'unions »
Par le collectif 2Passages
Vernissage le 6 avril à 18h30
MJC Nelson Mandela

Jeudi 6 avril
Omar Sosa et Stracho Temelkovski
Musique du monde (création mondiale)
La Source - Grande salle à 19h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Soirées jeux adultes
Espace 3 POM' à 20h
Entrée libre

Samedi 7 avril
Le centre social George Sand fête ses 40 ans

Nombreuses animations festives, diffusion du film sur les 40 ans, DJ...
Centre social George Sand de 15h à 22h
Gratuit

Samedi 7 avril
Brico'Party
Atelier créatif pour fêter le printemps !
Médiathèque Paul Éluard à 15h

À vos Jack !
Scène amateur des studios de répétition
La Source - Ampli à 18h
Gratuit (places à retirer à La Source)

Méga loto
Avec l'association Font'Anim'
Nombreux lots, buvette, restauration rapide
Salle Edmond Vigne à 19h
Tarifs : à partir de 3 €

Lundi 9 avril
Permanence emploi
Organisée par la Mipe
Centre social Romain Rolland de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 76 53 34 10

Mardi 10 avril
Parlons bouquins (adultes)
Partage de coups de cœur
Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 11 avril
Sorties familles
Avec les centres sociaux
Visite à la ferme (Pisieu)
Tarifs selon quotient familial
Sur inscription
Infos sur www.ville-fontaine.fr

Chasse aux œufs
Avec le Secours populaire français
Kermesse, animations, buvette
Parc de La Poya (journée)

Contes à croquer
« Des histoires pour être bien, des histoires dessinées » (dès 4 ans)
Médiathèque Paul Éluard à 10h30
Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Mercredi 11 avril
Ateliers auto-réparation de vélos
Avec l'association La brico
Maison du temps libre de 17h à 19h

Jeudi 12 avril
Brico récup
Masques, maracas, jeux de dames
Centre social George Sand de 14h à 17h
Sur inscription

Samedi 14 avril
Tournoi de belote
Avec l'association À la rencontre de deux mondes
Salle Romain Rolland dès 14h
Tarifs et inscriptions : 04 76 26 73 69

Lundi 16 avril
Atelier sophrologie
Avec un psychologue de l'espace santé
Centre social George Sand de 9h à 10h30
Gratuit, sur inscription

Permanence emploi
Organisée par la Mipe
Centre social Romain Rolland de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 76 53 34 10

Mardi 17 avril
Spectacle de percussions (jeune public)
Avec les 40 batteurs
Maison du temps libre à 10h30
Gratuit sur inscription

Journée mondiale « Vivre avec Parkinson »
Conférences, en présence de spécialistes
Salle Edmond Vigne de 14h à 17h
Entrée libre

SPECTACLE DE PERCUSSIONS
Avec les 40 batteurs
Mardi 17 avril
Maison du temps libre - 10h30
Gratuit sur inscription

Mercredi 18 avril
Contes à croquer
« Des histoires pour être bien, des histoires dessinées » (dès 4 ans)
Médiathèque Paul Éluard à 10h30
Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Sortie « Hors les murs »
Avec les centres sociaux
Trampoline à Jump Parc de 13h30 à 17h
Sur inscription, dès 7 ans
Infos sur www.ville-fontaine.fr

Ateliers auto-réparation de vélos
Avec l'association La brico
Maison du temps libre de 17h à 19h

Vendredi 20 avril
Atelier numérique
Sélection d'application pour tablettes et smartphones
Médiathèque Paul Éluard à 18h30

Samedi 21 avril
Les Allumés de la MJC
Scène amateur
La Source - Ampli à 20h
Gratuit (places à retirer à La Source)

Lundi 23 avril
Permanence emploi
Organisée par la Mipe
Centre social Romain Rolland de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 76 53 34 10

Lundi 23 avril
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal à 19h
Hôtel de ville

Mardi 24 avril
Dan Gharibian trio
Musique de l'Est
La Source - Auditorium à 19h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Mercredi 25 avril
Forum Cherche & Trouve
Pour les 16-25 ans
information jeunesse/préparation de l'été/vie pratique
Salle Edmond Vigne de 13h30 à 17h
Entrée libre

Ateliers auto-réparation de vélos
Avec l'association La brico
Maison du temps libre de 17h à 19h

Jeudi 26 avril
Projet Vénus
Action artistique (prévention cancer du sein)
Centre social George Sand de 14h à 16h
Sur inscription

Comité d'habitants
« Antennes relais »
Salle du Conseil municipal à 18h
Hôtel de ville

Rencontre sociétale
En présence de Nicolas Kada et Patrice Terrone pour leur ouvrage *La République française : le citoyen et les institutions*
Avec la collaboration des éditions PUG à Fontaine
Médiathèque Paul Éluard à 18h30
Entrée libre

Jeudi 26 avril
L'Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp XXL
Afrobeat punk
La Source - Grande salle à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Vendredi 27 avril
Sortie « Hors les murs »
Avec les centres sociaux
Visite du centre de tri Athanor de 9h à 12h
Sur inscription
Infos sur www.ville-fontaine.fr

Nuit des arts martiaux
Salle Edmond Vigne à 19h
Tarifs : 3 € (adultes), 1 € (enfants)

Finale du championnat d'improvisation
Avec La CIEGALe (ateliers Ligue impro38)
Salle Romain Rolland à 20h30
Tarif : 3 €

Samedi 28 avril
Commémoration du souvenir des victimes et héros de la Déportation
73e anniversaire de la Libération des camps de concentration et d'extermination
Rassemblement au Parc de La Poya à 10h45

Atelier sophrologie
• Gestion du stress, préparation aux examens (14h30 pour ados)
• Détente, sérénité (16h pour adultes)
Médiathèque Paul Éluard

Dimanche 29 avril
Natathlon jeunes
Avec l'ASF natation
Centre nautique Lino Refuggi dès 8h

Lundi 30 avril
Permanence emploi
Organisée par la Mipe
Centre social Romain Rolland de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 04 76 53 34 10

Mardi 1er mai
Fête omnisports
Partout en ville dès 8h

Jeudi 3 mai
Commission de proximité
Citoyenneté, éducation et solidarité
Salle du Conseil municipal à 18h
Hôtel de ville

Nosfell + Sun
Rock/Métal pop
La Source - Grande salle à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Vendredi 4 mai
Pauline Croze + Sammy Decoster
Chanson/folk
La Source - Grande salle à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Un petit pas
pour ton avenir,
un grand pas pour
ton emploi, ta santé
ton logement, ta mobilité...

FORUM JEUNES

Cherche & trouve

25 AVRIL 2018

ENTRÉE LIBRE DÈS 13H30

Salle Edmond Vigne
23 rue des Alpes
Fontaine